

theid. Plus d'une douzaine de personnes auraient succombé au cours d'interrogatoires et pendant leur captivité, et l'on croit savoir qu'un très grand nombre d'autres ont été torturés ou ont été l'objet de pressions injustifiables.

On se souviendra...qu'en octobre 1974, le représentant de l'Afrique du Sud avait annoncé à cette même tribune l'intention de son gouvernement de mettre fin à la discrimination raciale. C'est en vain que nous avons attendu des gestes concrets. On a procédé à des aménagements accessoires et il faut s'en réjouir pour autant qu'ils annoncent un changement de mentalité au sein du gouvernement de l'Afrique du Sud.

#### Mesures prises par le Canada

Évidemment, nous ne sommes pas déchargés pour autant de la responsabilité de faire tout en notre pouvoir, si, collectivement, nous le jugeons à propos, pour seconder les efforts du peuple sud-africain en vue de parvenir à l'autodétermination et pour promouvoir les objectifs qui ont été fixés et sur lesquels, je l'espère, nous nous entendrons au cours de ce débat.

En 1963, le Canada a volontairement imposé un embargo sur la vente de matériel militaire à l'Afrique du Sud, et l'a étendu, en 1970, à l'exportation des pièces de rechange conformément aux résolutions du Conseil de sécurité à ce sujet. De plus, le Canada est l'un des principaux cotisants des Nations Unies et d'autres fonds non gouvernementaux multilatéraux créés afin de dispenser l'instruction, la formation ainsi que l'aide au développement, et des secours humanitaires aux peuples originaires d'Afrique australe. Nous décourageons toute rencontre sportive avec l'Afrique du Sud en refusant systématiquement d'accorder une aide morale ou financière aux équipes et aux athlètes canadiens qui décident de se produire en Afrique du Sud ou aux manifestations sportives au Canada où figurent des équipes sud-africaines. Nous appuyons les mesures internationales qui s'appliquent à cette question, parce qu'en Afrique du Sud, la loi consacre encore aujourd'hui l'organisation du sport sur des critères de race, contrairement à l'esprit olympique.

Nous participons également à des programmes de coopération de grande envergure avec les nations indépendantes d'Afrique australe afin d'encourager

leur développement, et de leur permettre d'édifier une société où la justice sociale et économique sera accessible à tous les citoyens. Ces nations refuseront ainsi les arguments racistes des régimes minoritaires selon lesquels la stabilité, la justice et la civilisation seraient minées si les peuples africains majoritaires en leurs pays se voyaient accorder une voix égale et à part entière dans leur gouvernement.

...L'un des principes de la politique étrangère du Canada veut que nous pratiquions le commerce des biens pacifiques avec tous les pays, même ceux dont nous ne partageons absolument pas les politiques, sous réserve, s'entend, des obligations imposées en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Le Conseil ne manquera assurément pas d'être influencé par l'évolution qui marquera, non seulement, l'Afrique du Sud, mais encore le Zimbabwe et la Namibie. A ce propos, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré récemment:

"J'estime qu'à moins d'une évolution manifeste et tangible dans l'avenir prévisible, nous courons le risque très réel de voir éclater en Afrique australe un conflit racial très violent..."

...Le gouvernement du Canada estime qu'il est essentiel de mettre à profit, le mieux possible, les influences de tous ordres que peuvent exercer sur le gouvernement d'Afrique du Sud les pays qui entretiennent des relations avec lui....

#### Une déclaration de principes s'impose

Nous croyons...qu'à ce moment-ci le Conseil de sécurité a la possibilité de poser un geste positif. Nous espérons qu'il aura le courage et la sagesse de le faire. C'est pourquoi nous jugeons important que le Conseil de sécurité abandonne, durant un certain temps du moins, le mode d'action qui s'est révélé infructueux jusqu'à ce jour et adopte plutôt une déclaration de principes sur l'Afrique australe qui s'appliquerait à tous les membres du Conseil. L'adoption par consensus d'une pareille déclaration aurait un double résultat: elle informerait catégoriquement le gouvernement d'Afrique du Sud de nos intentions, tout en énonçant clairement, pour les citoyens de nos pays respectifs, les politiques des membres du Conseil de sécurité au sujet de ces

question non résolues. Elle servirait donc de véhicule destiné à mobiliser l'opinion dans le sens de nos objectifs.

En d'autres mots, en poursuivant cette politique, nous nous assurerons du soutien actif de tous les membres du Conseil dans la poursuite d'une solution aux problèmes de la région.

#### Visite au Mexique du SEAE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, séjournera au Mexique du 24 au 28 avril en réponse à l'invitation personnelle du ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Le Licenciado Santiago Roel Garcia. Le SEAE aura des entretiens sans caractère officiel sur les relations canado-mexicaines et les questions internationales intéressant les deux pays. La visite s'inscrit dans la politique gouvernementale de resserrement des liens avec les pays d'Amérique latine.

#### Pemis d'importation de bovins

Le ministère de l'Agriculture du Canada accepte les demandes de permis d'importation pour 1977-1978, à l'égard de bovins en provenance d'Europe, plus précisément de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Hollande, de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne de l'Ouest.

À leur arrivée, les bovins devront subir des épreuves et séjourner à la Station de quarantaine de Grosse-Île (Québec). Si la situation zoosanitaire reste satisfaisante et si les éleveurs canadiens manifestent suffisamment d'intérêt, la date d'arrivée est prévue pour octobre 1977. Les bovins seront ensuite remis à leurs nouveaux propriétaires au début d'avril 1978.

Les importateurs éventuels peuvent se procurer les formules de demande en s'adressant au directeur de la Division des épizooties, Direction de l'hygiène vétérinaire, Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0Y9. Les intéressés doivent indiquer le nombre de bovins, la race et le pays d'origine. Ils pourront être appelés à remplir un questionnaire exposant les grandes lignes de leur programme d'élevage et l'effectif de leur troupeau.